



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2010/6

Le 17 mars 2010

Ahmadou Sadio Diallo (République de Guinée c. République démocratique du Congo)

La Cour tiendra des audiences publiques du lundi 19 avril au vendredi 23 avril 2010

LA HAYE, le 17 mars 2010. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques en l'affaire Ahmadou Sadio Diallo (République de Guinée c. République démocratique du Congo) du lundi 19 avril 2010 au vendredi 23 avril 2010 au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Programme des audiences

— Premier tour de plaidoiries

Lundi 19 avril 2010	10 heures-13 heures : Guinée
	15 heures-16 h 30 : Guinée
Mercredi 21 avril 2010	10 heures-13 heures : République démocratique du Congo
	15 heures-16 h 30 : République démocratique du Congo

— Second tour de plaidoiries

Jeudi 22 avril 2010	16 heures-18 heures : Guinée
Vendredi 23 avril 2010	16 heures-18 heures : République démocratique du Congo

Historique de la procédure

Pour consulter l'historique de la procédure, il convient de se reporter aux communiqués de presse n°2007/18 et n°2008/9 disponibles sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org).

NOTE À LA PRESSE ET AU PUBLIC

1. Les séances se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix. Les téléphones portables sont admis à condition d'être éteints. Tout appareil en infraction sera temporairement confisqué.

2. **La procédure d'accréditation en ligne est ouverte aux médias jusqu'au mercredi 14 avril à minuit.** Tous les détails pratiques figurent dans l'avis aux médias (2010/a) joint au présent communiqué.

3. **Une procédure d'admission en ligne est en vigueur pour les groupes et visiteurs individuels** (à l'exception des représentants du corps diplomatique) qui devront soumettre leur demande sur le site de la Cour (cliquer sur «Assister à une audience») **avant le mercredi 14 avril à minuit.**

4. Les comptes rendus des audiences seront publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour, avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions. Le dernier jour des audiences, un communiqué de presse sera distribué et mis en ligne pour présenter les conclusions finales des parties.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Barbara Dalsbaek, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)